

Retard d'impôts

Par Nawel

Bonsoir

Je n'ai pas fais ma déclaration d'impôts ou plutôt je ne l'ai pas validé je crois je suis plus sur si j'ai une déclaration d'impôts automatique il me semble que oui mais au final les impôts me demande de faire ma déclaration d'impôts en retard

Mais je sais pas où dois je aller et surtout entre temps jee suis mariée je me suis mariée en octobre 2024.

Merci a vous

Par yapasdequois

Bonjour,

L'année du mariage, avez-vous fait une déclaration commune ?

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/declarer-lannee-du-mariage]https://www.impots.gouv.fr/particulier/declarer-lan
nee-du-mariage[/url]

Par Bazille

Bonjour,

Avec vous fait un jour une déclaration d impôt .

Êtes vous salarié ou a votre compte.

Votre femme en a t elle fait une

Tout cela a l air bien flou en fait. La télé déclaration est obligatoire depuis 2019 pour les appartement ayant internet. Ça a l air d être votre cas .

Au cas où vous auriez un avis d imposition vous avez un numéro fiscal.

A partir de là vous pouvez aller sur votre compte internet , et vous voyez ce qu il en ait.

Si vous êtes salarié , et que vous ayez déjà fait une déclaration normalement, la déclaration est pré remplie , si vous oubliez de valider, elle est validée automatiquement.

Par contre si vous êtes à votre compte , il faut déclarer soi même ses revenus.

Si vraiment vous ne vous en sortez pas , prenez rendez vous au SIP dont vous dépendez.

Par Nawel

Merci de vos réponse

C'est très bizarre parcque je me rappelle ces derniers année c'est déclaration d'impôts automatique je faisais que validé Eh non j'ai jamais été a mon compte donc je comprend encore moins , je pensais c'est parcque j'ai pas validé mais vous me dites que même sans valide c'est pris en compte quand même .

Par Bazille

Bonjour,

Essayer de retrouver vos identifiant pour aller sur votre compte et vérifier ce qu il en ait. Ça devrait facilement se régler. Votre femme a peut être fait une déclaration commune ?

Par Nawel

Sur mon site ik ya rien a part justement on me dit que je dois faire la déclaration manquante

Je me suis mariée en octobre mon mari il a valider a temps
Faudrai t'il pas que je fasse avec lui je déclaration commune

Par yapasdequois

Votre mari a-t-il déclaré le mariage ?
Il n'y a pas de validation automatique.

Par Nawel

En fait mon problème cest dans leur courrier ils me disent pas quoi faire
Je vais transmettre mes revenus je n'ai que des emplois salarié c'est pas un problème mais je sais pas où le faire kk
m'ont pas donné une feuille d'impôt à remplir et est ce que ya des feuilles d'impôts spécifiques pour '
Les retard/ oublié de déclaration surtout que c'est censé être automatique mais visiblement ça la pas été et en fait il me
donne aucune explication dss le document

Par yapasdequois

On ne peut pas deviner.
Il faut prendre rendez-vous avec le centre des impôts.

Par Bazille

Bonjour,
Je crois que ça va être pas facile à régler dans la mesure où vous ne savez pas trop ce qu'a fait votre conjoint, ni ce que vous avez fait vous.
Oui, il faut déclarer le mariage et après faire une déclaration commune.
Allez donc mettre à jour, vos impôts, au SIP, en présentiel ce sera plus facile .ils mettront tout à jour , car la c est difficile vous n avez pas l'air de maîtriser ce qui a été fait ou pas, et vous saurez pour l'avenir.

Par Nawel

En fait mon mari lui il a
juste validé sa déclaration d'impôts en temps et en heure
Mais de ce que je comprends les impôts ne sont pas au courant que on est mariée parce que moi j'avais un doute que bah ils ne le savent pas que c'est pas automatique
Mon mari il a validé sur le site puis là il a sa feuille d'impôts de 2025 moi j'ai pas validé mais normalement ça devrait pas empêcher que j'ai une feuille d'impôt mais j'ai pas
Donc je comprend pas ce qui s'est passé
Est ce que il s'agirait de remplir une feuille d'impôts commune je sais pas

Par Bazille

Bonjour,
Vous confondez feuille d'impôt et avis d'imposition.
Il y a un endroit où il y a « faire votre déclaration d'impôts »
Vous avez dû regarder dans mes documents.

Par Nawel

Mon mari a valider sa déclaration d'impôts moi je l'ai pas fait mon mari a pu télécharger son avis d'impôts mais pas moi car on me dit que j'ai pas fais ma déclaration d'impôts alors que de base elle est automatique donc déjà ça je n'ai pas compris pk ils me font ça
Et puis là je ne sais pas où la faire ma déclaration d'impôts

Par yapasdequois

Votre mari devait déclarer le mariage en mai 2024 et déclarer vos revenus avec les siens.

Maintenant c'est votre mari qui doit CORRIGER sa déclaration pour y inscrire le mariage et VOS revenus.

Appelez le Service d'information des impôts

Par téléphone :

0809 401 401

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, hors jours fériés.

Service gratuit + prix appel

Par Hibou Joli

BJR,

Mariés en 2024 veux dire que vous allez faire une déclaration de couple avec DEUX numéros fiscaux dont un va disparaître. Sauf à opter pour la déclaration séparée en 2024.

Il faudrait donc vérifier que la déclaration électronique de votre mari a bien intégré votre revenu au sien.

Par CLipper

Bonjour,

Sur votre espace avec votre n° fiscal, vous pouvez déclarer changement de situation mariage.

Après on vous laisse choix pour revenus année mariage de faire "fusionner" automatique les deux déclarations des conjoints ou option faire encore une fois déclaration séparé.

C'est peut être trop tard pour que vos deux déclarations personnelles soient automatiquement réunies en une seule (vu que avis d'imposition de votre mari déjà édité) mais sur votre espace perso, après avoir informer du mariage en 2024, vous devriez avoir la possibilité de faire votre déclaration perso, vu que les impôts vous la demande..

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-declarer-nos-revenus-lannee-du-mariage-ou-pacs]https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-declarer-nos-revenus-lannee-du-mariage-ou-pacs[/url]